

## La stratégie agroalimentaire de différenciation confiée à Cap Aliment

La stratégie agroalimentaire de différenciation des Pays de la Loire repose sur trois choix politiques forts portés par l'ensemble des acteurs :

- le renforcement du **lien entre l'amont et l'aval**, c'est-à-dire entre les bassins de productions et les industries agroalimentaires, ce lien étant une originalité forte de l'alimentation dans l'Ouest ;
- la montée en puissance des **thématiques de qualité, de sécurité sanitaire et nutritionnelle, de bien-être et de lien social** ;
- la **performance économique et industrielle**, en s'appuyant sur le développement des technologies avancées de production qui représentent un des points forts de l'économie régionale.

Elle apporte des réponses à la crise que traversent certaines filières et favorisera la compétitivité des entreprises et la création de valeur, par l'innovation, pour préparer l'industrie et les emplois de demain.

Pour atteindre ces objectifs partagés, la Région s'engage à agir au travers de **5 leviers** d'action. Ils se déclineront en **20 projets structurants** identifiés avec l'ensemble des acteurs de la filière et qui seront menés d'ici 5 ans.

Cette **stratégie de différenciation concertée** agira sur :

- **l'innovation**, en donnant la priorité à l'innovation à dominante process, telle que la pasteurisation à froid par les hautes pressions et les technologies avancées de production, ainsi qu'à l'innovation à dominante produit, dont le projet PROFIL sur la fonctionnalisation des protéines laitières et le plan protéines végétales, et d'autres projets innovants de recherche alimentaire et de bioanalyse,
- **la performance industrielle des filières**, avec des projets relatifs à l'optimisation logistique, des projets collectifs de reconquête des marchés et l'appui aux démarches environnementales pour faire de la transition écologique un axe de compétitivité,
- **le financement**, en créant si nécessaire de nouveaux outils de financement des investissements agroalimentaires. Pour cela, la Région se dotera, via le conseil régional d'orientation de la BPI, d'un groupe de travail spécifique sur ces questions,
- **les marchés et l'internationalisation**, par l'adaptation de la production aux marchés, le développement de produits nutritionnellement adaptés et de produits « Clean Label », la valorisation du lien entre produit, territoire et qualité des produits, les démarches collectives à l'international et la mutualisation des bonnes pratiques...,
- **les ressources humaines (RH), la formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)**, en renforçant l'attractivité des métiers agroalimentaires, notamment par des actions collectives et de promotion et une GPEC collective et territoriale, pour optimiser l'emploi à long terme, en investissant sur le développement de la connaissance et des compétences en soutenant notamment l'enseignement supérieur.

**Cette stratégie, accompagnée d'un plan d'actions décliné en 20 projets qui seront mis en œuvre par Cap Aliment, a pour objectif de :**

- **favoriser la compétitivité des entreprises ;**
- **innover pour soutenir l'emploi ;**
- **préparer l'industrie de demain.**